

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 15 décembre 2025

No de dossier : 540603-78

Me Carolina Rinfret, Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal, Québec, H2Z 1W7

- Objet
- RTA - Demande d'approbation du Tarif de transport et du Tarif des services complémentaires pour l'année témoin projetée 2026, incluant le *Revenu requis année témoin projetée 2026*
 - Contrat de service de transport d'électricité pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, tel qu'approuvé par la décision D-2024-070¹ (le « **Contrat 2023-2027** »)
 - Dossier de la Régie : R-4323-2025

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-joint la demande d'approbation du Tarif de transport et du Tarif des services complémentaires de notre cliente Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** ») pour l'année témoin projetée 2026, incluant le *Revenu requis année témoin projetée 2026* (la « **Demande** ») conformément à l'article 5(b) de l'Annexe A du Contrat 2023-2027 intervenu entre RTA, à titre de transporteur auxiliaire, et Hydro-Québec, agissant dans ses activités de transport d'électricité (le « **Transporteur** »).

Vous trouverez également ci-joint, au soutien de la Demande, les documents suivants qui seront déposés ce jour via le greffe numérique :

1. Pièce **RTA-1** : Contrat 2023-2027 – **SOUS PLI CONFIDENTIEL**
2. Pièce **RTA-2** : Contrat 2023-2027 – **VERSION CAVIARDÉE**
3. Pièce **RTA-3** : Fichier numérique, en format Excel, des *Tarifs pour l'année témoin projetée 2026*, comprenant les feuilles de calcul suivantes : - **SOUS PLI CONFIDENTIEL**
 - (a) *Grille tarifaire* des tarifs de transport et des services complémentaires pour l'*année historique 2024*, l'*année autorisée 2025* et l'*année témoin projetée 2026*;

¹ Dossier R-4240-2023.

- (b) *Mécanisme du traitement des écarts – Ajustement pour l'année autorisée 2024;*
 - (c) *Coût de la dette pour l'année contractuelle prévisionnelle 2026.*
4. Pièce **RTA-4** : Analyse des écarts entre les valeurs des composantes pour les tarifs de transport de l'année témoin projetée 2026 et les valeurs réelles 2024 et les valeurs autorisées 2024 et 2025 pour chacun des postes des charges d'exploitation et autres charges - **SOUS PLI CONFIDENTIEL**

La présente Demande est formulée conjointement par RTA et le Transporteur.

Veuillez noter que les frais de 500 \$ applicables pour la présente demande suivront par virement électronique.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG/vs
p.j.